

LA MARCHE FUNEBRE DU COLBERT

Le jeudi 31 mai 2007, l'ex croiseur lance-missiles Colbert a quitté la ville de Bordeaux. Remorqué par la Marine nationale, il va rejoindre, à terme, le cimetière de bateaux de Landévennec, où il servira de réservoir de pièces de rechanges pour les bâtiments de sa génération encore en service. La viabilité économique de ce projet n'était plus assurée depuis plusieurs années. La question de l'avenir des « bateaux-musée » en France est posée.

UN BATIMENT CHARGE D'HISTOIRE

Mis sur cale en 1953 à l'arsenal de Brest, le croiseur Colbert est admis au service actif en mai 1959. Il dispose de 8 tourelles doubles de 127 mm et 10 tourelles doubles de 57 mm.

En 1967, le Colbert arrive avec, à son bord, le Général de Gaulle au Canada après 8 jours de mer. C'est lors de cette escale que le 24 juillet le chef de l'Etat prononcera son retentissant « Vive le Québec libre ! »

L'ère du missile ayant supplanté celle du canon, le navire est totalement refondu entre 1970 et 1972. Transformé en croiseur lance-missiles surface-air, il est doté du système anti-aérien *Masurca* et de deux tourelles de 100 mm. Il conservera, par ailleurs, 6 tourelles doubles de 56 mm. En 1980, il recevra ses missiles antinavires Exocet MM 38.

Il a accompli sa dernière mission opérationnelle en 1990.

LE MUSEE

Le *Colbert*, retiré du service actif le 24 mai 1991 a été transformé en navire musée à Bordeaux. Il a ouvert au public le 12 juin 1993.

Installé, entretenu et visité au cœur d'une ville maritime (le musée répondant aux normes EPR de visite par du public) mais sans lien régulier particulier avec la marine nationale, il a pu être durant quinze ans un véritable outil de rayonnement.

Compte tenu des grands travaux d'urbanisme réalisés par la ville de Bordeaux qui se sont étalés sur plusieurs années et qui ont limité, de fait, les accès des visiteurs au quai de stationnement, il a vu sa fréquentation chuter en 2005 à 35 000 visiteurs (contre 100 000 visiteurs par an à ses débuts).

Constatant les difficultés financières des gestionnaires du navire musée, la ville de Bordeaux a demandé en 2006 au ministère de la défense le départ du Colbert achevant ainsi quinze années de liens forts entre la marine nationale et la ville.

Son départ a été officialisé le 14 septembre 2006 par une lettre de réponse du Ministre de la Défense au Maire de Bordeaux.



Image d'archive du COLBERT.

QUEL AVENIR ?

Il rejoindra le port militaire de Brest dans un premier temps puis sera stationné au cimetière marin de Landévennec jusqu'à sa déconstruction prévue horizon 2010. Il servira de réservoir de pièces de rechange machine pour d'autres navires de même génération encore en service à Brest, la *Jeanne d'Arc* et les frégates *Tourville* et *De Grasse*.

Un état des lieux complet sera réalisé par les services de la marine pour établir un document de type Passeport vert dans la perspective de sa déconstruction.

Malgré la signature par la France de la convention de Londres qui lui permet, sous conditions, de continuer à procéder à l'immersion des navires (ce protocole datant du 7 novembre 1996 et modifiant la Convention de Londres de 1972 est entré en vigueur le 24 mars 2006), il a été considéré que l'immersion du *Colbert* comme récif artificiel n'était une solution appropriée.